



**Solidarité
Laïque**
Tunisie

RAPPORT Activités 2024

SOLIDARITE LAIQUE TUNISIE

Siege : social : 13 rue Dr Alphonse Laveran 1002 Tunis

www.solidaritelaiquemediterranee.tn

SYNTHÈSE D'ÉLÉMENTS FINANCIERS



EXTRAIT DES RAPPORTS DE COMMISSARIAT AUX COMPTES DE L'ASSOCIATION SOLIDARITE LAIQUE TUNISIE
Exercice 2024

Mesdames, Messieurs,

1- Opinion sur les états financiers

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre association, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association « Solidarité Laïque Tunisie ». Ces états financiers présentent au 31 décembre 2024, un total des actifs nets de 811 265 DT, un excédent des produits sur les charges de 35 185 DT et une variation de trésorerie positive de 488 775 DT, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Autres obligations légales et réglementaires

3-1- Nous avons également procédé, conformément à la réglementation en vigueur à la vérification des informations données dans le rapport d'activité. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels.

3-2- Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

| ACTIFS (TND) | 2024 | 2023 | PASSIFS ET ACTIFS NETS (TND) | 2024 | 2023 |
|--|------------------|----------------|---|------------------|----------------|
| | Net | Net | | | |
| Liquidités et équivalents aux liquidités | 806 943 | 317 768 | Concours bancaires et autres passifs financiers | | |
| Placements et autres actifs financiers | | | Autres passifs courants | 584 550 | 171 346 |
| Autres actifs courants | 19 252 | 16 125 | Fournisseurs et comptes rattachés | 5 806 | 1 026 |
| Immobilisation financières | 10 600 | 12 600 | Emprunts | - | - |
| Immobilisation corporelles | 565 225 | 601 958 | TOTAL DES PASSIFS | 596 356 | 172 372 |
| Immobilisation incorporelles | - | - | Dotations | - | - |
| | | | Excédents reportés | 776 080 | 706 672 |
| | | | Excédent de l'exercice | 35 185 | 69 408 |
| | | | TOTAL DES ACTIFS NETS | 811 265 | 776 080 |
| TOTAL ACTIF | 1 401 628 | 948 451 | TOTAL DES PASSIFS ET ACTIFS NETS | 1 401 628 | 948 451 |

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

| CHARGES (TND) | 2024 | 2023 | PRODUITS (TND) | 2024 | 2023 |
|---|------------------|------------------|---|------------------|------------------|
| | | | | | |
| Achats consommés de fournitures et approvisionnements | 72 946 | 79 360 | Cotisation des adhérents | - | - |
| Charges de personnel | 659 998 | 696 130 | Revenus des activités et manifestations | - | - |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | 90 876 | 94 823 | Subventions de fonctionnement | - | - |
| Autres charges courantes | 1 937 550 | 2 629 156 | Apports non monétaires | 351 959 | 882 054 |
| Charges financières nettes | - | - | Autres Apports | 2 420 104 | 2 682 971 |
| Autres pertes | 905 | 751 | Produits des placements | 29 106 | 123 |
| | | | Autres gains | 2 191 | 4 558 |
| TOTAL CHARGES | 2 762 175 | 3 506 299 | TOTAL PRODUITS | 2 797 160 | 3 569 707 |
| | | | EXCEDENT DE L'EXERCICE | 35 185 | 69 408 |

Tunis, le 09 Juillet 2025

Commissaire aux comptes

R/ Cabinet Ben Lakhal Cholet

Cabinet Ben Lakhal Cholet CBC Audit et Conseil
Bureau Comptable Adjoint de l'Ordre des
Bureaux 031 - Les Remparts du Lac Tunis
Téléphone : 90 200 447

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Notre équipe salariée :

Notre L'équipe est composée de seize personnes qui se consacrent – à travers leur engagement militant, leurs formations et leurs activités professionnelles – aux enjeux environnementaux, socio-économiques et de développement durable.

| Noms et prénoms | Intitulé de poste |
|------------------------|---|
| Helmi Hosni | Directeur exécutif |
| Marwa Ghribi | Chargée de suivi financier projets |
| Nassereddine Aouni | Coordinateur du bureau de Sidi Bouzid et Référent-ESS |
| Sirine Kheder | Coordinatrice Suivi Evaluation Redevabilité et Capitalisation |
| Nabiha Elaid | Chargée de mission finances et suivi administratif |
| Nesrine Cheikh | Stagiaire finances |
| Mayssa Tlig | Coordinatrice jeunesse |
| Hamza Bouarrouj | Coordinateur Tiers Lieu |
| Mourad Chebbi | Chargé de mission logistique |
| Hamza Sfar | Chargé de mission Jeunesse |
| Abdelhamid Gmari | Chargé de la mission audiovisuelle |
| Kim Dutruel | Chargé de mission accompagnement et suivi des projets |
| Ingy Khalil | Chargée de mission Education |
| Hamza Souiai | Assistant technique et logistique |
| Hajer Trabelsi | Coordinatrice dispositif PAJ |
| Monia Khmiri | Assistante ménagère |

Nos actions:

PCPA “Soyons actifs/Actives” SAA3

Période / phase du programme :

Programme pour la réduction des inégalités d'accès aux droits en Tunisie « Soyons Actifs/Actives _ لنكن فاعلين وفاعلات » (PCPA Tunisie).

La phase 3 du programme a été lancée le 1er novembre 2023 (Nov.22 – Oct. 25).

Présentation brève du programme:

Le programme est développé principalement sur l'ensemble du territoire tunisien (22 gouvernorats), avec des actions régulières en France (7 territoires français), dans une perspective de réciprocité. Il s'agit d'une action collective mobilisant une approche pluri-acteur

Quelles sont les spécificités de notre approche à travers ce programme ?

Au-delà de l'accompagnement individuel de projets, Solidarité Laïque joue également un rôle clé dans l'animation et la structuration de réseaux d'OSC. Ces réseaux, composés d'organisations partenaires, sont essentiels pour créer des synergies et renforcer la coopération entre les acteurs de la société civile. En les animant, nous permettons aux OSC de mieux se coordonner, d'échanger des expériences et bonnes pratiques et de mutualiser des ressources. Cet échange constant crée un environnement propice à l'innovation sociale et au partage de solutions adaptées aux défis locaux. De plus, en facilitant les échanges entre les différentes OSC, Solidarité Laïque contribue à renforcer la capacité de ces organisations à plaider pour leurs droits, à influencer les politiques locales et à mobiliser davantage de ressources pour leurs actions.

Dans quel contexte les activités ont-elles été mises en œuvre en 2024 ?

Le programme Soyons Actifs/Actives se poursuit dans sa phase 3 dans un contexte qui se referme où l'espace civique est exposé à des menaces croissantes visant à restreindre les activités des associations, des organisations et des défenseur.es des droits humains. Nous observons ainsi quotidiennement des tentatives d'empêcher les voix dissidentes de s'exprimer ou de dissimulation des violations des droits et des libertés.

La situation des personnes migrantes d'Afrique subsaharienne qui ont fait l'objet de discours xénophobes officiels est en particulier très inquiétante. Il s'agit de violation flagrante des droits les plus fondamentaux et de tous les principes du droit international et des obligations découlant des traités internationaux.

Nous constatons que l'appareil sécuritaire et judiciaire est utilisé pour harceler et persécuter les associations et les organisations qui défendent les droits des personnes migrantes, dans une logique de criminalisation désinhibée de la solidarité et de l'activisme.

Activités 2024

Quelles ont été les principales activités de l'année (donner des exemples) ?

Projets consortium

L'entrepreneuriat au féminin : Octroi de bourses au profit de 50 femmes afin de leur permettre de suivre le cursus de formation sur l'ESS et la CAE

Accès : Création espace co-working : point de vente sidi Bouzid en partenariat avec municipalité Sidi Bouzid. Et vente de produits locaux des structures de projet et PCPA

Clubs scolaires en action: Organisation de 20 ateliers de transfert de connaissances au profit des membres des associations locales, Ces ateliers seront animés dans chaque association par ces membres qui ont assisté à la formation TOT

Le potager dans mon école: Assurer l'entretien régulier des cultures et l'animation des 3 clubs sur l'éducation environnementale et partager les tâches entre les écoliers les enseignants prévus dans le plan d'action dans le collège pilote de Tozeur

Éducation pour tous.tes, une chance pour chacun.e: Académie des droits des migrants à l'éducation / formation des accompagnateurs

Initiatives Locales

« **COO-LAB : Laboratoire d'Innovation Sociale pour l'Économie Solidaire** »: Création de bibliothèque numérique de l'ESS

« **Nos Élèves et l'espace scolaire** » :Création d'un conseil municipal d'école (et de comités de tutelle tels que l'environnement et l'hygiène, comité des espaces verts et clubs tels que le club de lecture...)

Eduquer par le théâtre forum: Organisation des séances de théâtre forum animés par les cadres avec la participation de 10 lycéens et 10 jeunes du quartier

Résultats factuels à valoriser

-Une capitalisation de l'expérience de la Ruche de Tozeur

-Production d'un Policy brief autour de l'expérimentation des coopératives d'activité et d'emploi en Tunisie

-La visite d'échange de bonnes pratiques menée par le pôle éducation à Marseille.

Chiffres clés

Nombre de personnes touchées / concernées par les activités (préciser les profils) :

| Bénéficiaires directs | Nombre en 2024 |
|---|----------------|
| organisations publiques et privées | 64 |
| organisations de la société civile française et tunisienne (membres du programme) | 67 |
| organisations de la société civile française et tunisienne (non-membre du programme) - | 37 |
| collectivités territoriales françaises ou tunisiennes (principalement tunisiennes) | 12 |
| ministères ou institutions publiques tunisiennes (y compris les universités et les instituts de recherches) | 7 |
| Bénéficiaires indirects | |
| Personnes en situation de vulnérabilité | 1700 |
| Personnes en situation de Handicap | 380 |
| Communauté éducative | 15000 |

| Initiative locale | Nbre de bénéficiaires Dir | Nbre de Bénéficiaires Indirects |
|---|---------------------------|---------------------------------|
| « COO-LAB : Laboratoire d'Innovation Sociale pour l'Économie Solidaire » | 20 | 2000 |
| Une bibliothèque dans notre école change notre mentalité | 20 | 150 |
| ESS-RECY-LAB | 50 | 2500 |
| Petites Voix Citoyennes | 30 | 150 |
| « Nos Élèves et l'espace scolaire » | 325 | 2000 |
| Capitalisation d'une expérience de tiers lieu : apports pour des travailleurs de jeunesse | 20 | EN attente des rapports |
| La mémoire et le Montage vidéo | 10 | EN attente des rapports |
| Labo E2S | 8 | EN attente des rapports |

| | | | |
|---|----|-------------------------|-----|
| Le réchauffement climatique y-t-il un responsable ? | 50 | EN attente des rapports | |
| Eduquer par le théâtre forum | 15 | | 250 |

Impact :

Une meilleure compréhension des opportunités offertes par l'ESS
 Renforcement des capacités en matière de gestion de projets, en adoptant des méthodologies plus structurées et des outils de suivi plus efficaces.
 Une meilleure visibilité institutionnelle et réputation de la structure dans sa localité
 Une synergie dans l'école à travers le changement positif dans le relationnel entre les acteurs du cadre éducatif, les élèves et les parents
 La perception des acteurs (parents et cadre éducatif) passe du négatif au positif grâce à tous les efforts déployés pour renforcer le lien entre l'élève enfant et l'école

| Projet Consortium | Nbre de bénéficiaires Directes | Nbre de Bénéficiaires Indirectes |
|---|--------------------------------|----------------------------------|
| L'entreprenariat au féminin | 50 | 150 |
| Acces | 60 | 150 |
| Clubs scolaires en action | 280 | 5600 |
| Le potager dans mon école | 232 | 2600 |
| Education pour tou.te.s, une chance pour chacun.e | 70 | 3500 |

Nombre d'activités réalisées dans l'année (pôles ESS et éducation) :
 8 au sein du pôle ESS
 10 au sein du pôle Education
 Nombre d'organisations impliquées en France et en Tunisie : 67 membres

Autres chiffres clés à noter :
Budget : 3 333 361 €
 dont 226 907 € de fonds propres

Bailleurs publics : 2 500 000 € de l'AFD et 27 000 € de bailleurs publics tunisiens
Bailleurs privés : 250 000 € de la Fondation de France

Coopération

Au 31 juillet 2024, le PCPA compte 67 membres soit 44 membres tunisiens et 23 membres français dont des acteurs locaux, des acteurs nationaux, des acteurs associatifs ; 4 syndicats ; 2 coopératives ; 1 collectivité territoriale ; 1 association de collectivités territoriales.
Pôle Éducation : 46 membres *Pôle ESS* : 40 membres

Espace Farah :

1. Résumé exécutif

L'objectif de l'Espace Farah était et est toujours de renforcer la participation active des jeunes de Bhar Lazreg à travers des activités artistiques, éducatives et citoyennes, tout en développant des dynamiques d'échanges interculturels et de coopération internationale.

En 2024, l'Espace Farah a consolidé sa position en tant qu'espace ressource pour les habitants du quartier en favorisant leur implication citoyenne, leur accès à des activités culturelles, éducatives et artistiques. A travers une riche programmation soutenue par de solides partenariats dans une approche participative, l'espace a permis à de nombreuses personnes de bénéficier d'activités régulières et de temps d'échanges.

2. Présentation du programme

Contexte et justification:

Solidarité Laïque Méditerranée et la municipalité de la Marsa, conscients de la nécessité de consolider les rapports entre les différentes structures actives, dont le but commun est de renforcer les principes de démocratie, d'égalité et de solidarité, ont signé une convention pour l'instauration d'un tiers lieu dans la région de Bhar Lazreg.

L'aménagement de cet espace, mis à la disposition de solidarité laïque méditerranée par la commune de la Marsa, a été réalisé avec l'appui financier de l'agence française de développement, la fondation de France et solidarité Laïque.

Objectifs généraux et spécifiques :

Le Tiers lieu permet d'agir en faveur de :

La citoyenneté et les droits humains en lien avec la démocratie locale et participative.

L'employabilité et l'innovation économique en lien avec l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

L'accompagnement de la société civile, en lien avec la diffusion de la culture solidaire et sociale visant la promotion des valeurs de la citoyenneté, de l'égalité et de vivre ensemble.

L'art et la culture, en lien avec un travail d'artistes engagé-e-s et militant-e-s.

Publics cibles : directs et indirects

Publics directs : habitants de Bhar Lazreg toutes catégories d'âge et de genre confondues. L'Espace est également adapté pour accueillir des personnes en situation de handicap dont des PMR (rampe d'accès).

Publics indirects : parents, écoles, partenaires (PCPA ou non), municipalité, ministères institutions locales et internationales) ...

Partenaires impliqués :

Direction générale des relations avec la société civile au premier ministère

La municipalité de la Marsa

Le ministère des affaires sociales

Association les petits citoyens

Complexe des jeunes la Marsa

Association Lions Team Rezgui

Croissant rouge de La Marsa

Association Tunisienne de Prévention Routière

Association Inno-peace

Durée et zone géographique d'intervention :

Bhar lazreg

3. Activités réalisées en 2024

| Date / Période | Activité | Lieu | Nombre de participant·es | Résultats obtenus |
|--|--|--------------|--------------------------|--|
| Tout au long du premier semestre 2024 | Activités hebdomadaires pour les jeunes (Alphabétisation, danse, théâtre pour enfants, anglais...) | Espace Farah | 138 | Renforcement des compétences artistiques et linguistiques des jeunes |
| Le 25 janvier | Visite de D.G des relations avec la société civile | Espace Farah | 50 | Visibilité institutionnelle et reconnaissance du tiers-lieu |
| Du 8 à 12 Fév | Rencontre Nationale J2R | Monastir | 10 | Réseautage, échanges inter-régionaux |

| | | | | |
|---------------------------------|--|--|---------------------|---|
| 03 et 04 mars | Mission recherche action Paris 8 | Espace Farah, Bureau Solidarité Laïque Tunisie | 20 | Réflexion partagée sur les outils de mobilisation citoyenne |
| 22 mars | Journée de spectacle "ESPACE FARAH ET SES AMIS" | Institut Français de Tunis | 52 et leurs parents | Restitution créative du travail annuel, valorisation de la scène jeunesse |
| 04 avril | Visite de l'ambassadrice des Pays-Bas à l'Espace Farah | Espace Farah | 23 | Appui d'une instance diplomatique, réseau et reconnaissance |
| Du 30 avril au 05 mai | Réalisation de la fresque murale à l'IFT | Institut Français de Tunis | 5 | Expression artistique collective, visibilité extérieure. |
| Du 13 au 17 mai | Séminaire Transnational J2R agadir | Agadir | 1 | Partage d'initiatives et réseautage international |
| Du 23 au 29 juin | Mission Sénégal | Dakar | 2 | Partage d'expérience et renforcement de coopération entre Espace Farah et les autres Labis de Solidarité Laïque |
| 27 juillet | La bibliothèque humaine à l'Espace Farah | Espace Farah | +50 | Échange intergénérationnel et transmission d'histoires de vie |
| Du 5 au 8 septembre | Festival Farah pour enfants | Bhar lazreg | Plus de 200 | Mobilisation massive des familles |
| Du 30 juillet au 14 août | Projet J2R : E.F , Jeune actifs , la gavotte | Espace Farah | 10 | Activités de création et d'échange culturel |

| | | | | |
|-----------------------------------|---|----------------------------|-------------|---|
| Du 20 au 22 septembre | Stage de préparation J2R | à Sousse | 10 | Préparation à accueillir un projet nord-sud et cohésion de groupe |
| 7 au 11 octobre | Participation à "Faire Tiers-lieu" | Toulouse (France) | 1 | Présentation de l'Espace Farah et réseautage international |
| du 20 au 27 octobre 2024 | Formation audiovisuelle avec les partenaires mauritaniens | Espace Farah | 25 | Acquisition de compétences audiovisuel et coopération interculturelle |
| 19 novembre au 02 décembre | Projet J2R « Schoolidarité » | Ecole primaire Bhar lazreg | Plus de 100 | Ateliers créatifs, fresque, implication communautaire |

Facebook

Facebook

<https://www.facebook.com/share/p/18pmBN3Qds/>

<https://www.facebook.com/share/p/1AXsv9ucYZ/>

4. Résultats et impacts

Comparaison entre les objectifs initiaux et les résultats atteints.

| Objectifs initiaux | Résultats atteints |
|---|--|
| Favoriser la participation citoyenne des jeunes à Bhar Lazreg | Plus de 300 jeunes impliqués dans des activités régulières (ateliers, événements, échanges) |
| Renforcer les compétences artistiques et culturelles | Ateliers hebdomadaires, fresque murale à l'IFT, Festival Farah, production de contenus vidéos |
| Développer des partenariats locaux et internationaux | Coopérations actives avec la Mauritanie, le Maroc, la France, le Sénégal et plusieurs associations locales |
| Créer une dynamique communautaire autour du tiers-lieu | Implication des habitants dans les ateliers, événements, bibliothèque humaine, projet graffiti |
| Valoriser les échanges interculturels | Mobilités J2R (5 pays), accueil de jeunes étrangers à La Marsa, actions conjointes sur la citoyenneté |

Témoignages, anecdotes ou extraits d'évaluations:



« J'ai appris à lire, Dieu merci »

Jamila Souli : Membre au programme d'alphabétisation « Apprendre à vie »



« L'Espace m'a aidé à établir une nouvelle relation avec mes parents »

Ghofrane Hamraoui: Membre de club de danse



« Avant l'ouverture de l'Espace Farah, nous n'avions nulle part où aller »

Wassim Hamraoui: Jeune de l'Espace Farah

Éléments d'impact qualitatif et quantitatif.

Quantitatif :

12 activités hebdomadaires conduites en 2024

Plus de **300 jeunes bénéficiaires** directs sur l'année

5 mobilités internationales réalisées

6 ateliers de coopération et formation (graffiti, théâtre, vidéo, prévention, premiers secours...)

200+ enfants présents lors du Festival Farah

Qualitatif :

Autonomisation des jeunes dans l'organisation des événements.

Développement de l'estime de soi et du sentiment d'appartenance au quartier.

Nouveaux rôles de leadership chez les jeunes engagés dans la programmation culturelle.

Visibilité accrue de l'Espace Farah comme lieu ressource, reconnue par les institutions.

5. Leçons apprises et recommandations

L'année 2024 a confirmé que la participation active des jeunes est un levier central pour la réussite des actions de l'Espace Farah. Lorsqu'ils sont impliqués dès la conception des activités, leur engagement est plus fort et durable. Des jeunes ont pris des rôles de coordination, d'animation ou de représentation, ce qui a contribué à leur autonomisation et à l'émergence d'un vrai leadership local.

Le choix de proposer une diversité de formats (ateliers réguliers, événements, mobilités internationales) s'est révélé pertinent pour toucher différents profils. Les enfants ont pu bénéficier d'un cadre régulier et rassurant, tandis que les adolescents et jeunes adultes ont trouvé dans les échanges et les projets créatifs un espace d'expression et de valorisation de leurs talents.

Les projets à dimension internationale, notamment dans le cadre du programme J2R, ont renforcé la motivation des jeunes. Voyager, recevoir des délégations, raconter son quartier à des étrangers... autant d'expériences qui nourrissent la confiance en soi et ouvrent les horizons. Cette dynamique a aussi renforcé la reconnaissance de l'Espace Farah au niveau régional et euro-méditerranéen.

Cependant, plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés. Le manque d'anticipation dans les périodes d'activités intensives a parfois entraîné une surcharge pour l'équipe. Il serait pertinent de renforcer l'organisation interne, de mieux planifier les échéances, et de structurer une équipe élargie de soutien composée de jeunes formés.

L'un des défis reste aussi la capitalisation des actions. Les productions réalisées par les jeunes (vidéos, fresques, spectacles...) mériteraient une diffusion plus systématique, notamment via les réseaux sociaux ou des événements publics. Cela valoriserait les jeunes, renforcerait l'image du tiers-lieu, et attirerait de nouveaux partenaires.

Enfin, il est recommandé de mettre en place une programmation annuelle co-construite avec les jeunes et les associations locales. Cela permettrait de mieux anticiper les besoins, de planifier les ressources, et de favoriser une meilleure appropriation collective de l'Espace Farah. Un effort particulier doit être porté sur la mobilisation de financements dédiés aux projets artistiques, souvent ambitieux mais très impactant pour le quartier.

6. Perspectives 2025

Prolongements envisagés

En 2025, l'Espace Farah entamera une nouvelle phase de structuration interne (concordante avec la fin du PCPA) avec pour ambition de renforcer l'implication des jeunes dans la vie de l'Espace et d'installer une véritable culture de la participation. L'équipe souhaite mettre en place des dynamiques collectives durables à travers la création de pôles d'appuis thématiques animés par les jeunes eux-mêmes. Ces pôles (logistique, communication, animation, administratif, réseautage...) auront vocation à soutenir les activités de l'Espace tout en permettant aux jeunes de s'approprier des rôles concrets et valorisants. Cette démarche sera accompagnée par la mise à disposition de nouveaux outils pour faciliter l'initiative : un modèle de proposition de projets, une plateforme de dépôt d'idées ainsi qu'une série de formations permettant à chacun.e de développer les compétences nécessaires et consacrant l'Espace Farah comme un lieu d'accueil, de travail collaboratif et de développement associatif. Le fonctionnement général de l'Espace tend à s'inscrire dans la co-construction et la transmission de connaissances et compétences par les pairs.

Par ailleurs, des espaces de concertation réguliers seront instaurés pour favoriser une gouvernance plus partagée impliquant à la fois les jeunes, les membres associatifs actifs, les partenaires et l'équipe de coordination. Ces temps permettront de définir collectivement les priorités, de suivre l'évolution des projets et de discuter de la pérennisation de l'Espace à court, moyen et long terme

Nouveaux besoins identifiés

Afin de mieux cerner les attentes des publics et ajuster les actions futures, une série de focus groupes sera organisée. Ces échanges permettront de recueillir des besoins spécifiques mais aussi d'interroger les usages de l'Espace, les freins à l'implication et les leviers d'engagement.

Ces temps seront aussi l'occasion de présenter les perspectives 2025 (présentés ci-dessus) : nouvelles modalités d'implication, possibilités de formation et de soumettre des projets, afin de permettre aux participant.es de formuler leurs idées, poser des questions et proposer des ajustements. Cette approche favorisera une dynamique ascendante où les personnes fréquentant l'Espace peuvent véritablement en influencer les orientations.

Les résultats de ces échanges permettront de nourrir la programmation de l'année, d'affiner les outils proposés aux jeunes, et d'identifier d'éventuels besoins encore non couverts (formations spécifiques ou autres formes d'accompagnements...).

Renforcement des partenariats ou des stratégies

En 2025, l'Espace Farah renforcera son positionnement comme lieu-ressource ouvert aux dynamiques collectives et à la mise en réseau d'acteurs engagés de la société civile. Une attention particulière sera portée au développement de relations de partenariats durables avec des structures associatives, des artistes, des professionnels ainsi que des institutions locales partageant les valeurs du lieu (adoption de chartes à prévoir).

La priorité sera donnée à des partenariats construits autour de la réciprocité plutôt que de simples interventions externes ponctuelles. Il s'agira de co-construire des projets dans lesquels chacun a une place, une responsabilité et un intérêt partagé. L'Espace souhaite notamment identifier des partenaires capables de proposer des accompagnements ou des formations à titre bénévole ou dans le cadre d'un échange de services tout en mettant en lumière les expertises locales.

Cette stratégie de coopération s'inscrit aussi dans une logique de transmission entre pairs. Les jeunes ayant acquis des compétences ou participé à des formations seront encouragés à animer à leur tour des ateliers ou à accompagner d'autres jeunes dans leurs projets. Cela permettra de nourrir une dynamique d'autonomisation collective tout en valorisant les savoirs produits dans l'Espace.

En parallèle, une réflexion sera menée pour consolider un modèle économique hybride combinant des ressources issues de subventions, des partenariats stratégiques et des formes d'autofinancement accessibles (ventes, foires). L'idée est de permettre à l'Espace de fonctionner de manière autonome tout en préservant sa vocation sociale et donc en ne faisant pas porter le poids de sa pérennisation économique sur les habitants. Cette réflexion inclura notamment la définition de modalités d'accès à l'espace de coworking, la valorisation de certaines expertises des habitants et de l'équipe et l'élaboration d'un cadre clair pour les prestations et les activités.

Enfin, une réflexion stratégique sera engagée pour consolider le fonctionnement global de l'Espace en clarifiant les règles d'accès, les modalités d'usage (coworking, événements, accompagnement...) les mécanismes d'engagement, et la valorisation des contributions. Cette formalisation réalisée en co-construction visera à préserver l'accessibilité du lieu tout en garantissant sa pérennité et son ouverture.

Programme J2R

1. Résumé exécutif

Résumé global des réalisations, des objectifs atteints, des impacts majeurs, des défis rencontrés et des perspectives.

« Jeunes des 2 Rives » (J2R) est un projet d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale dont l'objectif global est de contribuer au renforcement du pouvoir d'agir et de l'engagement citoyen des jeunes des pays des rives Nord et Sud de la Méditerranée, particulièrement celles les plus exposées aux inégalités sociales et territoriales.

En améliorant la compréhension des enjeux du développement et du vivre-ensemble, en développant l'esprit critique, et en offrant aux jeunes la possibilité d'agir sur le Monde, de s'exprimer et d'être écouté, il vise à accompagner les processus de construction de leur citoyenneté et à prévenir des dérives radicales, qui peuvent entraîner certains d'entre eux dans l'extrémisme violent.

2. Présentation du programme

Contexte et justification :

Jeunes des 2 Rives est un programme qui vise à soutenir dans leur construction citoyenne, les jeunes des pays du bassin méditerranéen qui subissent le plus les inégalités. Ces inégalités produisent de nombreuses fractures sociales, et impactent les jeunes dans leurs accès aux droits, à la

citoyenneté et à l'emploi. Sous l'effet de ces impacts, se développent des colères qui amènent à des décrochages citoyens, la défiance vis-à-vis des institutions et le développement de comportements à risques telles que le repli sur soi, le fondamentalisme violent, l'immigration illégale, la violence envers soi et les autres...

Face à ces situations le désir de citoyenneté des jeunes s'exprime de façon toujours aussi affirmée, et la prise en compte de leurs aspirations reste une priorité dans les discours et intentions politiques une priorité.

Favoriser le vivre ensemble et l'acceptation de l'autre, permettre aux jeunes d'agir sur leurs propres transformations, faire vivre les valeurs de la République et participer à l'émergence d'une société civile méditerranéenne démocratique sont les réponses à apporter et à soutenir auprès des jeunes face aux dangers du repli sur soi, aux décrochages citoyens et à la montée du fondamentalisme.

Objectifs généraux et spécifiques :

Objectif global : Accompagner/Soutenir la construction d'une citoyenneté locale.mondiale des jeunes du pourtour méditerranéen, particulièrement celles les plus exposées aux inégalités socio-économiques, culturelles et territoriales.

Objectif spécifique 1 : Renforcer les capacités des éducateurs. Éducatrices des différents pays à accompagner des dynamiques d'engagement solidaire, au local et/ avec à l'international, avec les jeunes.

Objectif spécifique 2 : Soutenir et valoriser les projets d'engagement solidaire, au plan national et international, des jeunes des différents pays du programme.

Objectif spécifique 3 : Produire des enseignements et des éléments de connaissance sur les processus de construction des citoyennetés locales. Mondiales chez les jeunes, et en diffuser les acquis.

Publics cibles : directs et indirects

| Activités | Nombre direct | Profil | Genre | Age | Nombre indirect |
|-----------------------|---------------|--|--------------------------|--------------------|-----------------|
| Restitution nationale | 62 | Des élèves, des étudiants, des fonctionnaires, Des animateurs.ices jeunesse, des militants associatifs | Homme : 32 Femme : 30 | Entre 18 et 30 ans | 2000 |
| Rencontre | 29 | Des éducateur-trices, | Homme : 15 | Entre 24 et | 100 |

| | | | | | |
|---|----|--|--|--------------------|-----|
| nationale | | Des militants associatifs | Femme : 14 | 30 ans | |
| Séminaire transnational | 34 | Des élèves, des étudiants, des fonctionnaires, Des animateurs.ices jeunesse, des | Homme : 16 Femme : 18 | Entre 24 et 30 ans | 150 |
| Stage de préparation G1 | 25 | Des éducateur-trices, des jeunes participants | Homme : 11 Femme : 14 | Entre 16 et 30 ans | 200 |
| Stage de préparation G2 | 20 | Des éducateur-trices, des participants | Homme : 11 Femme : 08 Autre : 01 | Entre 16 et 30 ans | 200 |
| Stage de préparation G3 | 37 | Des éducateur-trices, des participants | Homme : 20 Femme : 17 | Entre 16 et 30 ans | 350 |
| Multiplexe CEMEA | 16 | Des éducateur-trices, des militants associatifs | Homme : 07 Femme : 09 | Entre 24 et 30 ans | 20 |
| Multiplexe CEMEA | 14 | Des éducateur-trices | Homme : 06 Femme : 08 | Entre 24 et 30 ans | 30 |
| Projet Scouts / Croix Rouge | 16 | Des participants tunisiens et français | Homme : 07 Femme : 09 | Entre 16 et 25 ans | 350 |
| Projet Jeunes actifs / Espace Farah/ La Gavotte | 26 | Des participants tunisiens et français / Des décrocheurs scolaires | Homme : 13 Femme : 13 | Entre 16 et 25 ans | 100 |
| Projet CCAB / Mussardises | 17 | Des participants tunisiens et français | Homme : 08 Femme : 09 | Entre 16 et 25 ans | 100 |

| | | | | | |
|---|-----|--|---------------------------|--------------------|-----|
| Projet La Ruche / SNI | 20 | Des participants tunisiens et français | Homme : 10 Femme : 10 | Entre 16 et 25 ans | 100 |
| Projet Espace Farah / Unissons | 19 | Des participants tunisiens et français / des décrocheurs scolaires | Homme : 12 Femme : 07 | Entre 16 et 25 ans | 350 |
| Projet Ado+ / Al Choalaa | 20 | Des participants tunisiens et marocains | Homme : 10 Femme : 10 | Entre 15 et 22 ans | 50 |
| Projet Horizon / Animateurs Essafa | 22 | Des participants tunisiens et marocains | Homme : 12 Femme : 10 | Entre 16 et 22 ans | 50 |
| Projet Victoire / Agadir Amghar | 22 | Des participants tunisiens et marocains | Homme : 12 Femme : 10 | Entre 16 et 25 ans | 250 |
| Projet Mada / Conseil de jeunes Sidi bibi | 19 | Des participants tunisiens et marocains | Homme : 12 Femme : 07 | Entre 16 et 25 ans | 150 |
| Action locale Jeunes Actifs | 13 | Des élèves, des étudiants, | Homme : 5 Femme : 8 | Entre 16 et 20 ans | 10 |
| Action locale Mada | 195 | Des élèves, des étudiants, | Homme : 100 Femme : 95 | Entre 16 et 20 ans | 200 |
| Action locale Scouts | 30 | Des élèves, des étudiants, | Homme : 12 Femme : 18 | Entre 16 et 20 ans | 50 |

Partenaires impliqués :

| Association de la dynamique | Partenaire Local de l'association | Gouvernorat |
|--|--|--------------------|
| Jeunes Actifs | Maison de jeunes kasserine | Kasserine |
| Ado+ | Complexe jeunesse el Dehmani / Municipalité el kef | Tunis |
| Association innocence pour la protection de l'enfance | Ecole primaire | Sfax |
| Association LA RUCHE pour la citoyenneté active à Tozeur | Complexe de jeunesse Tozeur | Tozeur |
| Association Victoire pour Femme Rurale | Maison de jeunes / école primaire | Sidi Bouzid |
| Club Culturel Ali Balhouene CCAB | Complexe de jeunesse Ain Drahem / Maison de jeunes Mahdia | Tunis |
| Association MADA pour la citoyenneté et le développement Djerba | Complexe de jeunesse Ajim/ Atas Djerba | Djerba/Medenine |
| Tunisian Forum for youth Empowerment | Atas Mannouba / Complexe de jeunesse Mannouba | Manouba |
| Scouts Tunisiens | Ecole primaire | Sfax |
| Espace Farah | Ecole primaire Bhar Lazreg | Tunis |
| Horizon pour l'enfance | Complexe de jeunesse Gabes / Municipalité Chenneni | Gabes |
| Amal pour la famille et l'enfant | Complexe de jeunesse / Municipalité Tozeur / faculté des sciences technologiques | Tozeur |

Durée et zone géographique d'intervention :

Les projets de solidarité internationale ont une durée de 8 jours pour les initiatives Sud-Sud (Maroc/Tunisie), et de 15 jours pour les projets VVSI entre la France et la Tunisie.

Budget global

- Coût total du programme : 3 035 126 €

3. Activités réalisées en 2024

| Date / Période | Activité | Lieu | Nombre de participant-es | Résultats obtenus |
|---------------------|-------------------------|----------------|--------------------------|--|
| 09/02/2024 | Restitution nationale | Monastir | 57 | Encourager et offrir aux jeunes l'opportunité de présenter leurs projets et de partager leurs expériences vécues à chaque étape, depuis la co-construction de l'idée jusqu'à l'évaluation finale. |
| 10-11/02/2024 | Rencontre nationale | Monastir | 24 | Favoriser les échanges avec les acteurs et actrices impliqués-e-s dans la dynamique nationale du programme J2R afin de discuter de sa stratégie, de diffuser la pédagogie d'accompagnement des structures et des jeunes, et de réfléchir collectivement à l'impact du programme J2R sur les structures locales, les éducateurs et éducatrices, ainsi que sur les jeunes. |
| Du 13 au 15/05/2024 | Séminaire transnational | Maroc ; Agadir | 29 | Réunir les acteurs et actrices des pays membres du programme afin d'échanger sur les pratiques pédagogiques, de collaborer en présentiel avec leurs partenaires autour de leur prochain projet commun, et de renforcer la dynamique transnationale en favorisant une vision collective, tout en tenant compte des spécificités territoriales. |
| 29-30/06/2024 | Stage de préparation G1 | Mahdia | 21 | Former les jeunes à établir un lien entre leur projet de solidarité locale et mondiale et les objectifs de développement durable, leur consacrer un temps de réflexion sur leur perception de soi et de l'autre dans un cadre interculturel, et les accompagner dans la compréhension de l'objectif du média J2R. Cela inclut l'exploration des différentes formes de capsules vidéo à réaliser et un entraînement à présenter leur projet sous forme de vidéos courtes destinées à être publiées sur les réseaux sociaux, afin de sensibiliser d'autres jeunes. |
| 16-17/07/2024 | Stage de préparation G2 | Nabeul | 16 | |
| 20-21/09/2024 | Stage de préparation G3 | Sousse | 34 | |

| | | | | |
|--------------------------|--|-----------------------|----|---|
| 04/07/2024 | Multiplexe CEMEA | En ligne | 15 | Ce webinaire, suite aux séjours de 2022 et 2023, a pour objectif de fournir des éléments conceptuels et pédagogiques sur la participation des jeunes et les pratiques démocratiques en séjour. |
| 19/11/2024 | Multiplexe CEMEA | En ligne | 12 | Permettre aux éducateur-ric-e-s du programme J2R d'échanger avec Philippe Meirieu sur le rôle de la prise de conscience et de la formalisation des apprentissages dans l'émancipation individuelle, ainsi que sur les moyens d'accompagner ce processus. |
| 07/07/2024 - 22/07/2024 | Projet VVSI : Une bouteille à la Mer entre Sfax et Marseille | Sfax | 16 | Sensibiliser les jeunes et le grand public à la lutte contre la pollution de la mer Méditerranée. |
| 31/07/2024 - 14/08/2024 | Projet VVSI : Technologie au service de l'environnement | Marsa | 26 | Utiliser l'art et l'intelligence artificielle, notamment la robotique, pour contribuer à la préservation de l'environnement. |
| 18/08/2024 - 01/09/2024 | Projet VVSI : Les mains solidaires | France | 17 | Encourager l'engagement des jeunes dans leur environnement local, en particulier dans leur quartier, et cherche à renforcer leur rôle en tant qu'acteurs et actrices de changement au sein de leur communauté, dans le cadre de leur éducation à la citoyenneté. |
| 25/10/2024 au 09/11/2024 | Projet VVSI : Jeunes solidaires pour des territoires Durables et plus équitables | France | 20 | Sensibiliser les jeunes aux effets du réchauffement climatique tout en intégrant une dimension entrepreneuriale axée sur l'émancipation des femmes. |
| 16/11/2024 - 30/11/2024 | Projet VVSI : Schoolidarité | Marsa | 19 | Créer des espaces inclusifs au sein de l'école pour réduire les inégalités et promouvoir l'accès à la culture dans le but de favoriser la transformation sociale dans le quartier de Bhar lazreg |
| 19/08/2024- 26/08/2024 | Projets SUD-SUD Tunisie-Maroc | Maroc : Tiznit | 20 | Encourager la sensibilisation à la gestion de l'eau et informer le public sur l'importance d'une consommation responsable, ainsi que sur les moyens de préserver cette ressource précieuse. |
| 19/08/2024- 26/08/2024 | Projets SUD-SUD Tunisie-Maroc | Maroc : Biougra | 20 | Encourager la réduction des déchets et promouvoir des comportements respectueux de l'environnement en mettant en place des ateliers éducatifs et des actions communautaires, avec pour but de réduire les déchets et d'augmenter la participation à des initiatives de nettoyage et de tri. |
| 01/10/20024- 07/10/2024 | Projets SUD-SUD Tunisie-Maroc | Tunisie : Sidi Bouzid | 22 | Promouvoir l'éducation à la citoyenneté auprès des jeunes et renforcer la place des femmes rurales. |

| | | | | |
|------------------------|---|------------------|-----|---|
| 01/10/20024-07/10/2024 | Projets SUD-SUD Tunisie-Maroc | Tunisie : Djerba | 19 | Le projet a pour but de diminuer les inégalités auxquelles sont confrontées les personnes handicapées et de favoriser l'éducation à la citoyenneté |
| 17/11/2024 | Actions de réinvestissement territoriales | Kasserine | 13 | Nettoyer le lac, sensibiliser la communauté locale à l'importance de préserver cet environnement, et célébrer l'inauguration officielle du Parc Écologique Lajred. |
| 27-23 et 24 /11/2024 | Actions de réinvestissement territoriales | Djerba | 195 | Sensibiliser les habitants de Djerba à l'impact des déchets plastiques et proposer des actions concrètes, tout en favorisant un dialogue communautaire autour de solutions durables. |
| Du 30/11 au 01/12 2024 | Actions de réinvestissement territoriales | Sfax | 35 | Sensibiliser les jeunes à la pollution plastique, propose des solutions durables et les encourage à adopter des comportements écoresponsables, tout en assurant sa pérennité à travers un documentaire, l'analyse des problèmes et des débats pour trouver des solutions concrètes. |
| Du 30/11 au 01/12 2024 | Actions de réinvestissement territoriales | Sfax | 30 | Sensibiliser les jeunes à la pollution plastique, propose des solutions durables et les encourage à adopter des comportements écoresponsables, tout en assurant sa pérennité à travers un documentaire, l'analyse des problèmes et des débats pour trouver des solutions concrètes. |
| 03/12/2024 | Actions de réinvestissement territoriale | Gabes | 35 | Promouvoir l'inclusion des jeunes à travers des activités participatives et collaboratives. Il encourage la collecte des déchets plastiques sur les plages |

Résultats et impacts

Comparaison entre les objectifs initiaux et les résultats atteints.

Nous avons organisé plusieurs temps forts tel que le séminaire transnational, la rencontre nationale et les multiplexes pour renforcer les compétences des éducateurs dans l'accompagnement des jeunes à l'éducation à la citoyenneté locale-Mondiale. Les projets ont été co-construits avec les éducateurs ainsi que leurs jeunes, puis mis en œuvre et auto-évalués avec leur participation active. Des stages de préparation ont également été menés pour les outiller avant leurs actions. Une étude d'impact a été réalisée par les étudiants du programme Monde Méditerranéen en Mouvement auprès des associations partenaires. Elle a permis de mesurer les effets du programme sur les pratiques éducatives et l'engagement des jeunes. Ces actions ont pleinement contribué à la construction d'une citoyenneté locale et mondiale.

Témoignages, anecdotes ou extraits d'évaluations.

Au fil du temps, ces territoires deviendront des catalyseurs d'engagement pour de nouvelles générations de jeunes, libérés des obstacles à la mobilité légale, dans une approche solidaire, réciproque et transnationale, incarnant pleinement l'esprit du projet J2R. » Rapport d'évaluation Phase 2 (Cabine Estelling)

4. Leçons apprises et recommandations

Ce qui a bien fonctionné:

Les éducateurs ont développé les compétences nécessaires pour accompagner les jeunes dans une démarche d'engagement local et mondial.

Les jeunes sont impliqués dès la conception des projets et sont pleinement conscients des objectifs de développement durable sur lesquels ils ont travaillé.

Ce qui pourrait être amélioré

Communiquer davantage sur les différentes manières d'accompagner dans J2R et sur la capitalisation

Valoriser une ouverture de l'ECSI ou citoyenneté locale-mondiale vers

d'autres secteurs d'activités

Suggestions pour les phases suivantes ou la répliquabilité du projet

Suivre et valoriser à partir des effets en impliquant les jeunes et l'outil média pour le diffuser.

Capitaliser et mobiliser les anciens pour des portraits d'impact et visibiliser le réseau de J2R.

5. Perspectives 2025

Prolongements envisagés : Phase 3 du 2025 au 2027

Nouveaux besoins identifiés :

Un besoin en accompagnement des jeunes sur l'éducation aux médias et à l'information.

Renforcement des partenariats ou des stratégies

Ouverture sur le Sénégal pour cette phase 3 qui vient de débiter

Lien Youtube : Jeunes des 2 Rives - YouTube

Dispositif « Pouvoir d'Agir des Jeunes »

1. Travaux préparatoires :

Il s'agit d'une première édition, il a fallu donc entamer des activités préparatoires dont les principales sont les suivantes :

| Activité | Date | Objectif / Descriptif | Participants | Lieu |
|----------------------|----------------------|---|--|---------------------------|
| Séminaire d'agadir : | Du 07 au 11 mai 2024 | - l'objectif principal est Marquer la transition du programme « Méditerranée, d'une rive à l'autre » vers le collectif d'action « | Migration et développement, Fondation de France, SLT, Arc en | Siège de Mig&dev (Agadir) |

| | | | | |
|------------------------|---------------------|--|--|----------|
| | | <p>Accompagner les nouvelles générations à construire l'avenir ».</p> <p>- Présentation du collectif d'action Nouvelles Générations</p> <p>-Réflexions et échanges autour du dispositif de soutien aux initiatives de jeunes</p> | ciel, Destins Liés | |
| Réunions déclic jeunes | Du 01 au 19 juillet | Assurer l'alignement des critères de sélection et des lignes directrices des AAP's de PAJ sur ceux du concours déclics jeunes et par la même occasion garantir la cohérence du dispositif avec la stratégie du CNG. | Anna Ghiraldini (FdF) et Hajer Trabelsi (SLT) | |
| Réunion point d'étape | 11/11/2024 | <p>Informer de l'avancement des préparatifs de</p> <p>Présenter une première version des critères d'éligibilité et de sélection pour l'AAI des collectifs (+ non éligibilité) et récolter les remarques et recommandations.</p> | Hajer, Helmi et Sirine pour SLT, Lucile Delbruel pour la Fondation de France et Hichem Zazouali pour Mig&dév | En ligne |

2. Diffusion de l'appel à projet

| Moyens de diffusion utilisés: | Nombre de porteurs de projets touchés : | Commentaires : |
|--|---|--|
| Réunion d'informations | Plus de 115 personnes | 5 réunions ouvertes |
| Webinar | Une trentaine de personnes | Certaines personnes étaient de localités éloignées de la zone des réunions d'information |
| Publication sur les réseaux sociaux de SLT | | La page est suivie par tout les réseaux de SLT dont le PCPA et les jeunes de J2R |

| Gouvernorat | Date | Lieu | En partenariat avec | Nombre de participants |
|-------------|---------|---|--|------------------------|
| Tunis | 19-août | Espace Farah Bhar Lazreg | Espace Farah | 12 |
| Jendouba | 20-août | Maison de jeunes-Avenue de l'Environnement Jendouba | Association Ryhanna pour la femme de Jendouba | 15 |
| Sidi Bouzid | 22-août | Complexe de Jeunesse 17 décembre -Sidi Bouzid | Association Victoire pour la Femme Rurale | 37 |
| Kebili | 26-août | Espace Radio Nefzawa- Kebili | Groupement Nefzawa pour le Développement et la Production Médiatique | 27 |
| Gabès | 27-août | Centre Culturel No Name -Gabes | Association Danseurs Citoyens Sud | 24 |

Provenance géographique des dossiers reçus :

Les dossiers reçus proviennent de 12 gouvernorats du sud, du centre et du nord.

- **Commentaires, enseignements tirés et évolutions à prévoir pour le prochain appel à projets :**

La répartition géographique est assez condensée ce qui permet une optimisation des déplacements de suivi.

| | Nombre | % du total des dossiers reçus | Commentaires éventuels |
|---|--------|-------------------------------|---|
| Appel à initiatives individuelles | | | |
| Nombre total de dossiers reçus: | 26 | | |
| Dossiers soumis en pré-sélection : | 23 | | 3 dossiers incomplets (RIB manquants) |
| Dossiers acceptés en pré-sélection (à instruire) : | 15 | 65,2 % | Sur les 23 projets présentés au jury, 15 ont été présélectionnés. Ce taux de sélection apparaît plus faible si l'on considère l'ensemble des dossiers reçus |
| Dossiers refusés en pré-sélection : | 8 | 34,8 % | Les motifs de refus étaient : Dossier incomplet, incohérent ou irréaliste |
| Appel à initiatives collectives | | | |

| | | | |
|---|----|-------|--|
| Dossiers soumis en pré-sélection : | 38 | | 24 dossiers et refusés 14 projets |
| Dossiers acceptés en pré-sélection (à instruire) : | 20 | 52,6% | Le jury a d'abord présélectionné 24 dossiers et rejeté 14 projets. Par la suite, une seconde sélection a permis de retenir uniquement 20 projets comme prévu. |
| Dossiers refusés en présélection : | 18 | 47,4% | À l'issue du premier tour de sélection, chaque groupe de lecteurs devait reclasser un dossier initialement noté B ou A- en catégorie C, soit un total de trois dossiers reclassés. Un arbitrage a ensuite été effectué par le groupe de lecteurs 2 entre l'association INSAF ELKEF pour le développement durable et l'Association Sawa pour la Méditerranée Tunisie. Cette dernière a été retenue en raison de sa localisation dans une zone géographique plus marginalisée. |

2. Pré-sélection des projets

Commentaires éventuels sur le déroulement du jury de pré-sélection :

Avant la réunion, chaque membre du jury avait reçu un fichier contenant la liste des dossiers ainsi que la liste de lecture et les grilles d'évaluation spécifique à la présélection. Chaque dossier devrait être lu par un binôme de deux personnes. Chaque lecteur était invité à lire et à remplir la grille de présélection pour chacun des dossiers qui lui étaient attribués.

La composition du jury de présélection diversifiée et complémentaire

Enseignements tirés pour l'appel à projets suivant et propositions éventuelles d'évolution de la formulation du texte de l'appel à projets, du FDS et/ou du jury de pré-sélection :

Le nombre relativement faible de candidatures déposées dans le cadre de l'appel à initiatives individuelles invite à réfléchir à des modalités d'information différenciées pour les associations et pour les jeunes porteurs de projets. En effet, ces derniers prennent moins facilement la parole ou posent moins de questions lorsqu'ils participent à des réunions en présence de représentants associatifs, souvent plus assurés et expérimentés.

Une piste pourrait consister à se rapprocher d'autres dispositifs, tels que les Écoles de la 2e Chance (IECD), tout en veillant à ne pas dupliquer les soutiens déjà apportés par la Fondation de France, et en maintenant une priorité pour des jeunes n'ayant jamais bénéficié de programmes associatifs ou de financement. Enfin, concernant l'intégration de jeunes dans les instances de décision, il pourrait être pertinent d'impliquer certains lauréats 2024, à condition qu'ils disposent d'une expérience suffisante pour contribuer utilement à ces processus.

3. Instruction des projets

Instruction des dossiers des initiatives individuelles :

| | Nombre | Commentaires sur le déroulement des instructions : |
|--|-------------------------|--|
| Nombre total de dossiers instruits : | 15 dossiers | Les instructions, initialement prévues du 23 septembre au 4 octobre, ont finalement commencé le 30 octobre et se sont poursuivies tout au long du mois de novembre. |
| Instructions sur le lieu du projet ou de l'association : | 11 | Les instructions étaient partagées entre trois instructeurs internes à SLT |
| Instructions lors d'une rencontre hors site projet ou asso: | 3 dossiers | Les trois porteurs d'initiatives, résidant dans le grand Tunis, ne disposaient pas d'un lieu adapté pour accueillir l'instructeur. La réunion s'est donc tenue De ce fait la réunion s'est tenue au siège de Solidarité laïque Tunisie |
| Instructions par mail ou téléphone : | 1 | Pour quelles raisons une rencontre ou visite sur site n'a pu être organisée ? La candidate Khouloud Faizy n'étant pas disponible car souvent en déplacement pour son travail. Il a fallu faire une réunion en visio alors qu'elle était en voyage professionnel |
| TOTAL | Nombre 15 (100%) | |

Instruction des dossiers des initiatives collectives :

| | Nombre | Commentaires sur le déroulement des instructions : |
|---|-------------|---|
| Nombre total de dossiers instruits : | 20 dossiers | Les instructions, initialement prévues du 23 septembre au 4 octobre, ont finalement commencé le 30 octobre et se sont poursuivies tout au long du mois de novembre. |
| Instructions sur le lieu du projet ou de l'association : | 20 | Il était important de se rendre sur place et aller à la rencontre des porteurs du projets, des bénéficiaires et/ou des partenaires. |
| Instructions | Nombre 0 | |

| | | |
|---|---------------------|--|
| lors d'une rencontre hors site projet ou asso: | | |
| Instructions par mail ou téléphone : | Nombre 0 | |
| TOTAL | Nombre 20 (100%) | |

Principales forces/ faiblesses des projets observées par le(s) instructeur(s) :

| | FORCES : | FAIBLESSES : |
|------------------------------------|---|---|
| INITIATIVES INDIVIDUELLES : | Les candidat(e)s étaient, dans l'ensemble, très motivé(e)s et portaient des initiatives issues d'un engagement de longue date dans la société civile. | Les candidat(e)s rencontraient des difficultés à répondre aux questions du formulaire de demande de subvention FDS. Ces difficultés n'étaient pas dues à la complexité des questions, mais plutôt à un manque d'expérience dans la formulation écrite et structurée de projets. |
| INITIATIVES COLLECTIVES : | Les projets très pertinents, avec un fort encrage territorial | Projets plus élaborés et répondants à des besoins identifiés en cours de la mise en œuvre du précédent projet financé. |

Enseignements tirés pour l'appel à projets suivant et propositions éventuelles d'évolution

notamment dans la méthode d'instruction :

La qualité des dossiers présentés par les porteurs d'initiatives individuelles restait globalement faible, en raison d'une difficulté à formaliser leur projet par écrit. Les porteurs manquaient souvent d'expérience en matière de structuration, de formulation claire des objectifs et de réponse aux critères du formulaire FDS. Ces limites nuisent parfois à la lisibilité et à la valorisation du projet, indépendamment de sa pertinence sur le terrain.

Il serait pertinent de proposer, en amont du dépôt des candidatures, un appui méthodologique sous forme d'ateliers ou de sessions d'information, permettant aux candidat(e)

- De mieux comprendre les attentes du formulaire FDS,
- D'acquérir des outils simples de structuration de projet (problématique, objectifs, résultats attendus, budget),
- Et d'améliorer la rédaction de leur dossier.

Il est envisagé d'inclure des lauréats de 2024 à ces sessions.

Des sessions de ce type avaient été proposées lors de cette édition, mais elles n'ont probablement pas été perçues comme suffisamment utiles ou adaptées.

La conduite d'instructions sur le terrain et les échanges directs avec les porteurs de projet se sont révélés particulièrement utiles. Ils permettent une évaluation plus fine de la capacité de mise en œuvre, qu'il s'agisse d'une organisation dans le cadre d'une initiative collective, ou d'un(e) candidat(e) dans le cas d'un projet individuel. Ces rencontres enrichissent également la compréhension globale du projet et offrent aux porteurs l'opportunité d'améliorer la formulation de leur dossier.

Ce processus joue un rôle formateur, en particulier pour les associations ou candidat(e)s moins expérimenté(e)s, en les accompagnant vers une meilleure structuration et une présentation plus solide de leur projet. Il pourrait ainsi être pertinent de renforcer ce temps d'échange dans les prochaines phases d'instruction, notamment pour favoriser l'équité d'accès et soutenir la montée en compétences des porteurs.

4. Sélection des projets

| | Nombre | % du total des dossiers instruits | Commentaires : |
|--|--------|-----------------------------------|--|
| Nombre total de dossiers instruits (initiatives individuelles): | 15 | 100% | Trois instructeurs se sont partagé les dossiers comme suit : Hajer 7, Sirine 6 et Nasreddine 2 |
| Nombre total de dossiers instruits (initiatives collectives) : | 20 | 100% | Trois instructeurs se sont partagé les dossiers comme suit : Hajer 9, Nasreddine 7 et Sirine 4 |
| Dossiers acceptés en jury de sélection (initiatives individuelles): | 10 | 66,66% | Les 10 dossiers étaient les meilleurs dossiers en tenant compte tenu du contexte des régions dans lesquels les projets se dérouleraient. |
| Dossiers acceptés en jury de sélection (initiatives collectives): | 10 | 50 % | Les 10 dossiers étaient les meilleurs dossiers en tenant compte tenu du contexte des régions dans lesquels les projets se dérouleraient. |
| Dossiers refusés en jury de sélection : | 5 | 33,33% | Les instructeurs avaient donné un avis négatif pour 4 dossiers. Le jury a confirmé ces avis et a ajouté un 5 ^{ème} dossier en refus. |
| Dossiers refusés en jury de sélection : | 10 | 50 % | Le jury avait initialement refusé 9 dossiers, mais le budget global des projets présélectionnés dépassait l'enveloppe financière disponible. Un arbitrage a donc été nécessaire, à l'issue duquel un projet classé en A a été rétrogradé en B afin de réajuster la sélection au budget alloué. |

Commentaires éventuels sur le déroulement du jury de sélection

Avant la réunion, chaque membre du jury a reçu un fichier comprenant la liste des dossiers, les consignes de lecture, ainsi que les rapports d'instruction. Chaque dossier devait être examiné par un groupe de lecture composé de deux personnes. Les lecteurs étaient chargés de consulter les formulaires de demande de subvention ainsi que le rapport d'instruction correspondant à chacun des dossiers qui leur étaient assignés.

Présentation SYNTHETIQUE par l'instructeur : rappel des grandes lignes du projet ;

Points forts / points faibles relevés à l'instruction, avis général et proposition de montant puis Questions et commentaires des lecteurs prioritaires et puis débat et décision. Il a été noté que le tableau de suivi avec résumés de projet précieux pour suivre les échanges entre membres du jury.

Les rapports d'instruction ont été utiles et valorisés par les membres de comité car ils permettent de mieux comprendre les projets.

Le comité local était très engagé, il a démontré de sa pertinence dans l'analyse des dossiers et des projets. La valeur ajoutée était la proposition de certains membres d'appuyer quelques projets soutenus.

Enseignements tirés pour l'appel à projets suivant et propositions éventuelles sur le processus de sélection :

Le processus de sélection mis en place tient compte à la fois des besoins des territoires, des porteurs de projets et de leurs compétences. Bien que cette phase soit relativement longue, elle permet une instruction approfondie et rigoureuse des candidatures.

Contrairement à d'autres dispositifs se limitant à une sélection sur dossier ou à une brève présentation orale, l'instruction dans le cadre de cet appel à projets permet :

- * de vérifier la capacité réelle de la structure à mener à bien les activités proposées,
- d'anticiper les éventuelles difficultés de mise en œuvre,
- d'évaluer la durabilité de l'action,
- et, si nécessaire, de recadrer le projet à travers une révision du cadre logique ou du budget.

Les comités de sélection sont composés de profils complémentaires, disposant d'une expertise sur les thématiques abordées, d'une bonne connaissance du contexte local, des réalités de la jeunesse, et des principaux programmes en cours en Tunisie. Cette diversité contribue à une sélection plus fine et adaptée.

Deux axes d'amélioration peuvent toutefois être envisagés :

1. Relecture des résumés de projets issus des DDS : ces résumés mériteraient d'être retravaillés par les instructeurs afin de mieux refléter les projets et faciliter la communication autour des lauréats.
2. Participation de jeunes au processus de sélection: bien que les lauréats de l'édition 2024 ne disposent pas encore de l'expérience requise pour évaluer ou sélectionner des projets, il serait pertinent d'associer au processus des jeunes ayant déjà une expérience significative en évaluation de projets ou en engagement associatif structuré.

Provenance géographique des projets sélectionnés :

Initiatives individuelles

- Les 10 initiatives proviennent de 5 régions et du grand Tunis (Ariana, Tunis et Ben Arous)

Initiatives collectives :

- Les 10 initiatives collectives proviennent de 8 régions différentes toutes en dehors du grand Tunis

5. Financement des projets sélectionnés

Enseignements tirés pour l'appel à projets suivant :

Il faudrait indiquer aux associations, dans le DDS de prévoir un début de projet, au minimum un mois après le CSI.

6. Analyse des projets financés :

Analyses des initiatives individuelles :

Répartition du nombre d'initiatives individuelles 2024 par thématique

Il en ressort une prédominance marquée du secteur « culture, média et socio-éducatif », qui concentre à lui seul 50 % des actions recensées, soit cinq projets. Cette forte représentation témoigne d'un intérêt prioritaire ou d'une mobilisation accrue autour de cette thématique, ce qui peut s'expliquer par son impact social ou par des besoins spécifiques dans ce domaine. En deuxième position, la thématique « environnement et biodiversité » représente 30 % des actions, soit trois projets. Cette part significative traduit une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux et une volonté d'agir pour la protection de la nature et de la biodiversité. En revanche, les domaines liés à l'« insertion professionnelle » et à la « recherche et partage de connaissance » apparaissent sous-représentés, ne comptabilisant chacun qu'un seul projet, soit 10 % chacun. Cette faible part peut révéler un manque d'intérêt, des difficultés de financement, une mobilisation limitée ou encore un déficit de structuration dans ces secteurs. Par ailleurs, il est à noter que la catégorie « vide » n'a enregistré aucune action, ce qui montre une bonne classification des projets. Globalement, cette analyse met en évidence un déséquilibre dans la répartition des projets selon les thématiques, ce qui appelle à une réflexion sur les moyens à déployer pour encourager davantage d'initiatives dans les domaines actuellement peu

investis, notamment l'insertion professionnelle et la recherche. Cela permettrait de diversifier les actions et de répondre de manière plus équilibrée aux différents besoins de la société.

Répartition du nombre de projets 2024 financés par nature de projet :

la répartition du nombre de projets financés en 2024 selon leur nature, classée en trois axes stratégiques. Sur un total de 10 projets, la majorité (60 %) soit 6 projets, relèvent de l'axe 2, centré sur la transition écologique, témoignant d'un fort engagement envers les enjeux environnementaux. L'axe 3, qui concerne la transition numérique, regroupe 3 projets, soit 30 % du total, traduisant une volonté marquée de modernisation technologique et de digitalisation. Enfin, un seul projet, représentant 10 %, est lié à l'axe 1, qui vise une transition vers une société juste, solidaire et participative, ce qui montre une moindre priorité accordée à cet axe en termes de volume de projets, bien qu'il conserve une importance stratégique dans une approche globale du développement durable.

Répartition des montants financés en 2024 par nature de projet en dinar :

la répartition des financements alloués en 2024 selon la nature des projets, exprimée en dinars tunisiens et en pourcentages. Il ressort clairement que **l'axe 1 : la transition vers une société juste, solidaire et participative** capte la **plus grande part du financement**, soit **173 500 dinars**, représentant **70%** du budget total. Cela traduit une priorité marquée pour les projets sociaux, l'inclusion, la solidarité et la participation citoyenne.

En revanche, **l'axe 2 : la transition écologique** ne bénéficie que de **25 000 dinars**, ce qui équivaut à **10%** du financement global. Ce faible pourcentage montre que les initiatives liées à l'environnement, au développement durable et à la lutte contre les changements climatiques occupent une place secondaire dans les priorités de financement de l'année.

l'axe 3 : la transition numérique reçoit **50 000 dinars**, soit **20%** du financement total. Cela reflète un intérêt modéré pour la transformation numérique, qui demeure un levier important, mais pas prioritaire, comparé aux enjeux sociaux.

7. Suivi des AAPs (actuels et antérieurs)

Nombre total de projets suivis en 2024 : 33

Nombre de suivis effectués en 2024 par une visite de projet : 7

Nombre de suivi effectués en 2024 par mail ou téléphone : 35

Décassements effectués : 11 décaissements pour l'AAP 2022 et 2023 et 1 décaissement hors AAP pour l'alliance française de Tunisie pour le projet Cinémana (reliquat AAP 2023)

Point d'étape des projets suivis :

| Appel à Projets | Nombre de projets financés | Projets ayant reçu la 1ère tranche | Projets ayant reçu la 2 ^{ème} tranche | Projets ayant reçu la 3 ^{ème} tranche (projets clôturés) | TOTAL Projets |
|-----------------|----------------------------|------------------------------------|--|---|--|
| AAP 2022 | 10 | 10 | 8 | 8 | L'association Apollon a reçu une relance avant annulation du soutien. Une première lettre de relance a été envoyée à l'association TFYE. |
| AAP 2023 | 3 | 3 | 1 | | Le financement a été réparti en deux tranches. Le projet ayant bénéficié de la seconde tranche est donc clôturé |
| AAP 2024 | 22 | 11 | | 0 | 11 |
| TOTAL : | 52 | 52 | 40 | 29 | 22 |

Il s'agit principalement des projets issus de l'appel à projets 2023 'Solidarité migrants'. L'objectif de ces subventions était de soutenir des associations afin qu'elles puissent, à leur tour, apporter une aide directe à des communautés de migrants (et parfois de non-migrants) sous forme de soutien psychologique, d'assistance médicale ou d'accompagnement social. Toutefois, l'évolution du contexte politique a entraîné des restrictions importantes, compliquant la mise en œuvre de projets impliquant des personnes migrantes en situation irrégulière.

Projets particulièrement innovants

Il est encore trop tôt pour identifier avec certitude les aspects innovants des projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets 2024. Le financement étant récent, le recul nécessaire à une telle analyse fait encore défaut. Néanmoins, à ce stade, le projet de l'association Vision 360, *Étoiles filantes*, se démarque par son approche participative. Il propose une réécriture collective et une mise en scène d'une pièce de théâtre inspirée du répertoire classique. La pièce produite repense les rapports sociaux

entre les sexes et interroge les stéréotypes de genre, offrant ainsi une dynamique créative et engageante autour des questions d'égalité.

Enseignements tirés

Cette année, aucun canevas spécifique n'a été prévu pour les rapports intermédiaires. Compte tenu de l'évolution de l'appel à projets, il serait pertinent de proposer un nouveau canevas qui inclurait notamment :

Des questions ciblées sur les réunions de partage et les apports qu'elles ont générés : nouvelles pratiques, partenariats, valorisation des projets ou des associations, ou toute autre valeur ajoutée.

Des questions spécifiques liées au suivi des initiatives individuelles.

8. Accompagnement

L'appui est destiné à l'accompagnement méthodologique des 10 lauréats individuels, (ou collectifs informels) et des 10 associations, porteurs d'initiatives financées.

Elle s'articule autour de 3 objectifs principaux :

Améliorer l'impact des financements de la Fondation de France,

Renforcer les structures au-delà du projet financé,

Favoriser la durabilité des projets financés dans le cadre du programme.

Développement de plans d'actions d'accompagnement, pour chaque lauréat.e.s (individuel, collectif informel et association)

Sur la base d'un autodiagnostic développé, la personne en charge de l'accompagnement élabore un plan de renforcement de capacités, individualisé, pour chaque bénéficiaire.

Ces plans d'action :

Intègrent une priorisation et une planification pour chacun,

Permettent une analyse transversale des besoins et l'identification des thématiques de renforcement pouvant donner lieu à des formations collectives.

Renforcement des capacités de chaque bénéficiaire, individuellement et collectivement

Dès validation des plans d'action, l'accompagnement méthodologique individuel débute. Ces temps d'échanges devront permettre de déployer le plan de renforcement de capacités (c'est-à-dire fournir le contenu / les supports nécessaires), tout en s'assurant de l'intégration de ces nouvelles pratiques / nouveaux contenus en interne. Cet accompagnement sera réalisé :

A distance ;

Sur site (en individuel, auprès de chaque association, voir en petits groupes d'association lorsque cela est pertinent d'un point thématique et géographique), a minima à deux reprises. Il sera sous forme de mentorat pour les porteurs d'initiatives individuelles.

Cet accompagnement individuel sera assuré par deux représentants du réseau PCPA. Il s'agit de l'association TFYE qui se chargera de l'appui aux initiatives individuelles et de l'association CCDE pour l'accompagnement collectif.

Les temps de formation collectifs qui se répartissent entre :

Un événement de lancement :

Un événement de signature des contrats de subvention pour les initiatives individuelles et collectives retenues dans le cadre du dispositif « Pouvoir d'agir des jeunes » a été organisé.

Cet événement avait pour objectif de marquer leur intégration au programme, de favoriser l'interconnaissance entre les porteurs de projets et d'offrir un temps d'échange entre différents participants.

À cette occasion, tous les membres du jury, les membres du comité de Solidarité Laïque Tunisie, ainsi que l'ensemble de l'équipe du projet se sont réunis avec les porteurs d'initiatives **à l'espace Farah**. Dans une ambiance conviviale et bienveillante, chaque porteur a pu, à son tour, se présenter et présenter son projet, créant ainsi une dynamique collective et un premier lien entre les participants.

Formations collectives :

Deux formations collectives ont été organisées, une pour groupe de lauréat.e.s.

Pour les porteurs d'initiatives individuelles :

Titre « la gestion financière et administrative des projets »

Nombre de participants : 18. Répartis 8 femmes et 10 hommes

Lieu : hôtel Yadis Ibn Khaldoun

Date le 11 février 2025

L'objectif de cette formation est de familiariser les participants avec la gestion administrative et financière des projets, ainsi qu'avec les exigences de reporting liées au financement

Pour les porteurs d'initiatives collectives :

Titre « la gestion financière et administrative des projets »

Nombre de participants : 26. Répartis 16 femmes et 10 hommes

Lieu : hôtel Yadis Ibn Khaldoun

Date le 22 et 23 février 2025

L'objectif de cette formation est d'aider les associations à mieux comprendre les principales obligations légales en vigueur en Tunisie, afin de leur permettre de se mettre en conformité. Elle vise également à les accompagner dans la préparation du reporting requis dans le cadre du financement.

9. Capitalisation

Rencontres, cafés associatifs

Insérer un tableau récapitulatif des rencontres organisées

(Nombre d'associations participantes, lieu et date, thématique des rencontres, budget),

Pour l'année 2024, nous avons organisé notre forum annuel en partenariat avec l'Agence Française de Développement AFD et l'institut Français de Tunisie IFT. Les participants étaient les suivants :

10 associations partenaires de du programme MRA de la Fondation de France (2 personnes /association)

25 associations lauréates du programme Ghodwa Khir de l'Institut Français de Tunisie (2 personnes /association)

La rencontre s'est déroulée à IFT le 7 juin 2024.

Conclusions

Programme de la journée :

1. Ateliers Techniques :

4 ateliers de formation/renforcement de capacités entre pairs/réflexions thématiques.

Communication : Cet atelier visait à renforcer la capacité des associations à communiquer efficacement, tant en interne qu'en externe. L'objectif aussi était de leur permettre d'intégrer la communication dès la conception du projet, en répondant à chaque étape : pourquoi ? pour qui ? et comment ?

a. Montage de projets : Les participants ont pu apprendre les bases du montage de projet, de la conceptualisation à la mise en œuvre, en passant par la budgétisation et la gestion des ressources.

b. Mobilisation communautaire et engagement des jeunes : Cet atelier a mis en lumière les stratégies pour impliquer davantage les communautés locales, notamment les jeunes, dans les projets et les activités associatifs. Les participants ont pu s'inspirer l'expérience très riche du tiers lieu « espace Farah » du PCPA de Solidarité Laïque Méditerranée, qui se trouve à à Bhar lazreg (quartier défavorisé de la banlieue nord de Tunis).

c. Engagement des partenaires associatifs, publics et privés : Les participants ont échangé sur les meilleures pratiques pour nouer des partenariats fructueux avec des acteurs publics et privés.

d. Communication : Cet atelier visait à renforcer la capacité des associations à communiquer efficacement, tant en interne qu'en externe. L'objectif aussi était de leur permettre d'intégrer la communication dès la conception du projet, en répondant à chaque étape : pourquoi ? pour qui ? et comment ?

2. Hackathon

Un hackathon a été organisé avec pour objectif d'encourager les associations à élaborer des micro-projets autour de quatre thématiques clés et auquel pouvait participer toutes les associations invitées.

Cet hackathon a permis de sélectionner 12 micro-projets financés par l'IFT à hauteur d'environ 8 000 dinars/ association.

Les associations ont eu connaissance des quatre domaines d'intervention le Jour-J et devaient choisir 1 parmi les 4 thématiques suivantes :

- Réseaux sociaux et le cyberspace
- Projets culturels et artistiques
- Sensibilisation et mobilisation des jeunes
- Accompagnement et renforcement des capacités de la société civile

Durant cette phase, les participants ont été accompagnés, pendant deux heures, par des mentors pour concevoir des solutions innovantes et réalistes.

Cet exercice a permis aux participants de travailler en équipe et de mettre en pratique les connaissances acquises durant les ateliers techniques.

Les associations ont disposé de 2h pour préparer un projet, une première budgétisation et une présentation (pitch) à présenter aux membres de leur jury.

Pour se faire, l'équipe organisatrice a fourni à ces associations et aux jurys des documents et Template suivants :

- Budget
- Note de concept des projets
- Template de présentation des projets (modèle de pitch)

Evaluation des projets

Trois associations par groupe ont été sélectionnées par le jury après délibération et bénéficieront d'un financement de l'IFT.

Chaque association a eu l'opportunité de présenter son projet devant un jury composé de trois personnes. Les projets ont été évalués sur leur pertinence, leur faisabilité, leur impact potentiel, et l'innovation qu'ils apportaient. Il y avait 4 jurys, un par thématique.

A l'issue des présentations, chaque jury a délibéré pour choisir les 3 meilleurs projets de son groupe. Au total 12 associations ont bénéficié d'une subvention de 8 000 dinars tunisiens maximum chacune (2320 Euro). Sur les 12 projets financés, 6 sont des partenaires du programme MRA à savoir : Association magnolia, association Académie de Dialogue national, association le scout Tunisien, les amis de capte Tunisie, association Apollon pour les arts et la culture et association Innopeace.

3. Animation culturelle de la journée :

Nous avons fait appel à deux de nos partenaires pour des animations artistiques.

Pendant les délibérations des jurys, les associations se sont rassemblées dans la cour de l'IFT pour admirer **le spectacle SunBali de la troupe Nawa de l'association MuseAïque**. Les détails de la performance sont en PJ

La journée s'est clôturée par un cocktail musical convivial animé par le DJ « Academy for girls » de notre partenaire **l'Association Notre Culture d'abord**.

Par ailleurs, il y a eu une exposition visuelle autour du programme « Ghodwa Khir ».

4. Conclusion

Le forum a été une véritable plateforme d'échange et de renforcement des capacités pour les associations partenaires participantes. Il leur a permis non seulement de développer des idées innovantes, mais aussi de créer des synergies entre les acteurs associatifs, présents. Les 6 associations qui ont vu leurs projets sélectionnés représentent une belle opportunité pour renforcer l'action du financement de la Fondation de France en leur ouvrant d'autres opportunités de partenariats.

Ce forum a été un succès tant au niveau de l'organisation que de la participation, et ses retombées positives se feront sentir à travers les projets qui verront le jour dans les mois à venir.

10. Evolution de l'environnement :

Pour la gestion de l'appel à projets (AAP), nous collaborons avec plusieurs partenaires institutionnels :

L'Institut Français de Tunisie (IFT) : Il est représenté au sein du jury, ce qui permet de mobiliser sa connaissance fine des acteurs locaux et de renforcer les synergies entre nos deux dispositifs d'appui à la société civile.

L'Agence Française de Développement (AFD) : Présente de longue date en Tunisie, l'AFD soutient activement la société civile tunisienne. Plusieurs projets financés par la Fondation de France (FdF) ont bénéficié par la suite d'un cofinancement ou d'un relais de financement par l'AFD, ce qui illustre la complémentarité et la continuité entre les deux dispositifs. Nous l'avons sollicité cette année pour faire partie du jury de sélection.

Institut Européen de Coopération et de Développement IECD : a lancé le dispositif "Nouvelle Chance" à Sousse et à Kairouan en Tunisie, en partenariat avec le ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, pour aider les jeunes en situation de décrochage scolaire à retrouver une insertion

professionnelle. Ce programme vise à améliorer la réinsertion professionnelle des jeunes tunisiens et à leur offrir une nouvelle chance. Les jeunes formés dans le cadre de ce dispositif peuvent être de bons candidats à notre AAP d'initiatives individuelles. Il y a eu plusieurs échanges et partage autour de notre AAP. Il est prévu de les impliquer d'avantage dans la prochaine édition. La responsable du centre de Sousse n'était pas disponible pour les réunions de sélection.

Nouveaux acteurs et partenaires

- Gouvernement de la Principauté de Monaco¹ et du Ministère français de l'Europe et des Affaires Étrangères, à travers l'Appel à projets J-MED financent depuis 2021, des initiatives de jeunes dans différents champs tel que l'insertion socio-économique, la mobilité (rencontres et échanges de pratiques entre acteurs de la jeunesse) et l'entrepreneuriat social et solidaire.

Cet Appel à projets est très ressemblant au notre, avec une enveloppe de 340 K Euro (double de la nôtre). Néanmoins cet appel s'adresse en plus des associations, aux entreprises sociales et les entités publiques. Les bénéficiaires doivent être des consortiums d'au moins 2, le porteur principal devrait être obligatoirement du pays de la rive sud ou est de la méditerranée et le co-porteur de l'un des pays de la rive nord. Les financements sont de 15 000 € sur 12 mois, alors que notre programme a un financement peut aller jusqu'à 30 000 € sur 18 mois.

- Le programme Maghroum'IN est une initiative lancée en janvier 2022 dans le cadre du programme EU4Youth de l'Union européenne en Tunisie, visant à promouvoir l'inclusion et la participation des jeunes tunisiens, en particulier ceux en situation de vulnérabilité, à travers la culture et le sport. Il est mis en œuvre par l'AECID (Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement), le British Council et la FIIAPP (Fondation Internationale et Ibéro-américaine pour l'Administration et les Politiques Publiques), en partenariat avec les ministères tunisiens des Affaires Culturelles et de la Jeunesse et des Sports. Ce programme lance des Appels à projets. Ils cherchent à soutenir financièrement des projets portés par d'acteurs associatifs ou/et privés et qui assurent l'inclusion et la participation de jeunes tunisien(ne)s en situation de vulnérabilité à travers la culture ou le sport. Au-delà du financement, ce programme offre de l'incubation et de l'accélération

Dans la dernière édition, plusieurs de nos bénéficiaires (acteurs associatifs individuels ou collectifs) ont été présélectionnés. Ce programme est un bon relais pour la suite du financement de nos bénéficiaires « pouvoir d'agir des jeunes



RAPPORT STATUTAIRE 2024

SOLIDARITE LAIQUE TUNISIE

13 rue Dr Alphonse Laveran 1002 Tunis

www.solidaritelaiquemediterranee.tn